

Ecrit par le 28 août 2024

SARL LES PRES BLANCS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes de l'AGE en date du 08.12.2023 de la **SARL LES PRES BLANCS** au capital de 1 000 euros sis Lieudit LES PRES BLANCS 84400 SAIGNON RCS AVIGNON 509 019 147, les associés ont décidé :

- dissolution de la société à compter du 08.12.2023
- nomination du liquidateur Zoé BUTT née BENNET demeurant à STORFORD CONTE D'HERTFORD (Royaume uni)
- siège de liquidation fixé au siège social de la société

Mention sera faite au RCS de AVIGNON

Ecrit par le 28 août 2024

SARL LES PRES BLANCS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents

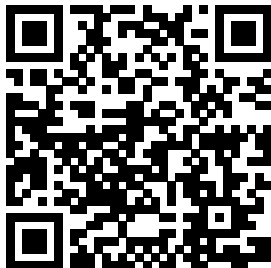
Aux termes de l'AGE en date du 08.12.2023 de la **SARL LES PRES BLANCS** au capital de 1 000 euros sis Lieudit LES PRES BLANCS 84400 SAIGNON RCS AVIGNON 509 019 147, les associés ont décidé :

- quitus est donné au liquidateur
- clôture des opérations de liquidation

Mention sera faite au RCS de AVIGNON

Ecrit par le 28 août 2024

Q ENERGY FRANCE SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents

Q ENERGY France SAS Société par actions simplifiée au capital de 8.791.792 euros
Siège social : Zone Industrielle de Courtine, 330 rue du Mourelet, 84000 AVIGNON
423 379 338 R.C.S. Avignon

Par décisions en date du 30 mai 2024, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Francisco Varela de ses fonctions de directeur général délégué et a décidé de ne pas le remplacer. Mention sera faite au RCS d'Avignon.

Ecrit par le 28 août 2024

CHARLOUN



Notaire



Ecrit par le 28 août 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 28 août 2024



Notaire



**S.C.P. « CHRISTOPHE GUIRAUD, MATHIEU FUMET, ET ANAÏS
GADEA-LAMBERT**

Notaires Associés »

**5 rue de Clarensargues
30320 MARGUERITTES**

CHARLOUNSCI Au capital de 1.000,00 Euros

Siège social : LE THOR (84250)

Lot 1 Clos Saint-Pierre,

R.C.S. AVIGNON : 791 533 243

Ecrit par le 28 août 2024

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 5 juin 2024, les associés de la société civile immobilière «**CHARLOUN**», ont décidé le transfert du siège social de LE THOR (84250) Lot 1 Clos Saint-Pierre à MARGUERITTES (30320) 12 rue des Carignans, à compter rétroactivement du 27 mars 2024.

POUR AVIS

Mathieu FUMET, Notaire Associé

GOPEXOR



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents

GOPEXOR

Société à responsabilité limitée

transformée en société par actions simplifiée

Ecrit par le 28 août 2024

Au capital de 550 600 euros
Siège social : Résidence Les Parcs du Luberon Bâtiment E, n° 114
1 route de Gordes - 84300 CAVAILLON
RCS AVIGNON 530918747
AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 27 mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 550 600 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Brahim ELAMRI, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Brahim ELAMRI demeurant 9 lotissement Pied Caud - quartier Vidauque 84300 LES TAILLADES

COMMISSAIRES AUX COMPTES confirmés dans leurs fonctions : la société ACTION CAC, titulaire et la société AFM , suppléant.

Pour avis

Le Président

GREEN POUX

Ecrit par le 28 août 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce concernant la société **GREEN POUX** parue le 10/06/2024 dans L'ECHO DU MARDI, il fallait lire :

Aux termes d'une décision en date du 03/06/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 30/06/2024, et sa mise en liquidation en lieu et place de

Aux termes d'une décision en date du 03/06/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 03/06/2024, et sa mise en liquidation.

Le reste est sans changement.

Ecrit par le 28 août 2024

Mme GUYON



Notaire



Ecrit par le 28 août 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents



**Etudes de Maîtres Olivier JULIEN,
Pauline CHIAPELLO et
Clio PEYRONNET
Notaires associés à
Avignon (Vaucluse)
15 rue Armand de Pontmartin**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

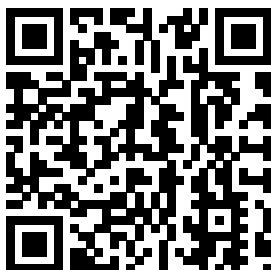
Suivant testament olographe en date du 19 mars 2014, Mme Claudette Jacqueline Louise **GUYON**, dt à BEDARRIDES (84370) 2 Ter rue Neuve. Née à SORGUES (84700), le 22 août 1945. Décédée à SORGUES

Écrit par le 28 août 2024

(84700) le 25 février 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Olivier JULIEN, Notaire à AVIGNON (84) 15 rue Armand de Pontmartin, le 3 mai 2024, suivi d'un acte de dépôt complémentaire contenant saisine le 03 juin 2024 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Laure COMTE-BERGER, notaire à BEDARRIDES (84), référence CRPCEN : 84007, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

MARIE-CLAIRE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 28 août 2024

MARIE-CLAIRE

SCI au capital de 1 524,49 €.

Siège social : 244 B RUE ALBERT GLEIZES 84300 CAVAILLON.

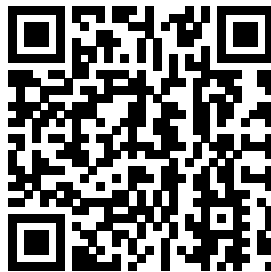
314 890 062 RCS AVIGNON

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Par décision de l'Assemblée générale du 10/06/2024, il a été décidé de la nomination de la Société VICALI, SAS au capital de 3 000 €, 898 560 263 RCS TARASCON, sise QRT DU GRES, MAS LAMADET, 13210 ST REMY DE PROVENCE représentée par Monsieur Frederic WILLIAMSON demeurant MAS LAMADET QUARTIER DU GRÈS 13210 SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE en qualité de Gérante à compter du 10/06/2024.

Modification au RCS d'AVIGNON

PERADENT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents

**149 Rue Jean Dausset Le Victoria B7
84140 Avignon**

AVIS DE CONSTITUTION

Ecrit par le 28 août 2024

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 mai 2024, à Avignon.

Dénomination : PERADENT.

Forme : Société civile.

Siège social : 10 avenue de la Croix Rouge, Hôtel d'entreprises La Croix Rouge, 84000 Avignon.

Objet : La mise en commun de moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités libérales de dentistes de ses associés..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Cession de parts et agrément : Les cessions sont libres entre associés, dans les autres cas elles sont soumises à l'agrément de l'assemblée des associés..

Gérant : Monsieur Adrian PETRESCU, demeurant 15 boulevard de Roussillon, 30133 Les Angles

Gérant : Monsieur Alexandru RADULESCU, demeurant 45 rue des Bosquets, Résident Le Cosmos, 30133 Les Angles

La société sera **immatriculée** au RCS d'Avignon.

Pour avis.

LES VIGNERONS DE SAINT MARC - CANTEPERDRIX



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 28 août 2024

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents

LES VIGNERONS DE SAINT MARC - CANTEPERDRIX - Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : 667 avenue de l'Europe - 84330 CAROMB
783211154 RCS AVIGNON

Les coopérateurs sont convoqués aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire le jeudi 27 juin 2024 à 9 heures, à la Boiserie à Mazan, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Extraordinaire :

- o Modification des statuts en vue de supprimer l'option de gestion par un Directoire et un Conseil de surveillance et revenir à une gestion classique de Conseil d'administration,
- o Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Assemblée Générale Ordinaire :

- o Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 juin 2023,
- o Rapport de gestion établi par le Directoire,
- o Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- o Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus aux dirigeants,
- o Affectation du résultat de l'exercice,
- o Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- o Variabilité du capital social,
- o Nomination des mandats des membres du Conseil d'administration,
- o Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes,
- o Fixation du montant de l'allocation globale allouée au Conseil d'administration,
- o Fixation du budget de formation des membres de Conseil d'administration,
- o Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- o Questions diverses.

Les coopérateurs pourront prendre connaissance au siège de la Coopérative des documents mentionnés conformément à l'article 35 des statuts.

Les questions diverses n'appelant pas délibération devront être posées par écrit huit jours avant l'Assemblée

Tout coopérateur peut se faire représenter par un autre associé coopérateur, par son conjoint ou l'un de ses ascendants ou descendants majeurs.

Le Directoire

Ecrit par le 28 août 2024

CLEMENT



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024

Département : Vaucluse

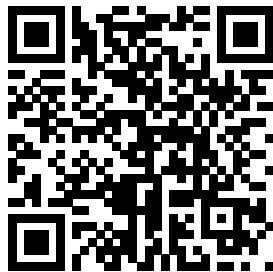
Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents

**CLEMENTEURL en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 924 Avenue d'Avignon 84140 MONTFAVET CEDEX
488 631 771 RCS AVIGNON
CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE**

Par décision du 31/12/2023, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Guy Marie CLEMENT demeurant 924 Avenue d'Avignon, 84140 MONTFAVET, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 31/12/2023.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de AVIGNON.

SARL LE SOLEIL DE PROVENCE/SARL 5 LA PLACE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 14 juin 2024 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 29/05/2024 à ST REMY DE PCE (13), enregistré le 31/05/2024 au SDE d'AVIGNON, Dossier 2024 00026332 référence 8404P01 2024 A 01701, la **SARL LE SOLEIL DE PROVENCE**, vendeur, demeurant à VAISON LA ROMAINE (84110), 5 place Montfort, a cédé à la **SARL 5 LA PLACE**, au capital de 30.000 €, RCS AVIGNON n°851 434 803, demeurant à SAUMANE DE VAUCLUSE (84800), 17 chemin de la Tapy, un fonds de commerce de café, débit de boissons, restaurant sis et exploité à VAISON LA ROMAINE (84110), 5 place Montfort, et connu sous l'enseigne UNIVERSAL CAFE, pour lequel le Vendeur est immatriculé au RCS d'AVIGNON sous le numéro 505 061 929, SIRET

Ecrit par le 28 août 2024

N°50506192900020, pour un prix de 65.000 €.

La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 11/04/2024.

Adresser les oppositions, s'il y a lieu, dans les dix jours de la dernière date des publications légales, à la SELARL STEPHAN SPAGNOLO, liquidateur judiciaire du Vendeur, demeurant 10 avenue de la Croix Rouge 84000 AVIGNON.

L'administrateur